

Rapport sur le marché

Avril 2025

Suisse

Selon un communiqué de presse de swiss granum, la surface ensemencée en blé panifiable pour la récolte 2025 devrait être en recul d'env. 5400 ha (-7,7%) par rapport à l'année précédente. Celle consacrée à l'épeautre devrait elle aussi être en baisse, d'environ 1000 ha (-14,9%). On note également un recul du côté des céréales panifiables bio: leur part dans les céréales panifiables est estimée pour 2025 à 13,5% (2024: 14%). On s'attend donc à une contraction d'env. 6500 ha de la surface ensemencée en céréales panifiables par rapport à 2024. Sur le plan de la qualité, la classe II pour le blé panifiable augmente au détriment des classes TOP et I. Une évaluation supplémentaire, qui sera effectuée juste avant la récolte, devrait donner des résultats plus précis.

95 000 tonnes du contingent tarifaire de céréales panifiables ont déjà été utilisées au cours du premier trimestre 2025. Une nouvelle tranche de 15 000 tonnes sera libérée le 6 mai 2025.

UE/Monde

Dans une bonne partie de l'UE, les cultures d'hiver sont dans un état satisfaisant. Moins de régions sont actuellement touchées par les mauvaises conditions météorologiques qu'à la même période l'hiver dernier. Dans les régions concernées, la météo des prochaines semaines pourrait être déterminante.

La saison en cours s'annonce comme l'une des plus difficiles de la décennie pour l'agriculture russe. L'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires étant réduite en raison des difficultés économiques, la baisse de qualité des céréales, et notamment du blé, devient un problème tangible. La dégradation de la situation est également liée aux défis climatiques. En raison du manque de pluie, de nombreux agriculteurs russes auraient effectué leurs semis dans un sol sec. L'hiver 2024/25 a été inhabituellement pauvre en neige, ce qui a entraîné un manque d'humidité dans le sol.

Les exportations de céréales russes par voie maritime ont diminué de 52,3% en février par rapport à l'année précédente, passant à 2,4 millions de tonnes. Ce recul est dû au quota d'exportation russe et aux mauvaises conditions météorologiques dans les ports.

L'imposition effective ou envisagée de droits de douane sur les produits agricoles a entraîné une nouvelle période d'incertitude pour les agriculteurs des deux côtés de l'Atlantique. Le manque de visibilité quant aux conséquences d'une guerre commerciale sur les chaînes d'approvisionnement a un impact considérable sur les marchés, tout particulièrement pour l'agriculture. L'incertitude est donc considérée comme un fléau pour les chaînes d'approvisionnement et les marchés.

Les droits de douane supplémentaires imposés par Pékin sur certains produits agricoles canadiens en réaction aux taxes sur les véhicules sont entrés en application. Des produits essentiels pour le Canada, comme l'huile de canola et les pois, sont désormais soumis à une surtaxe de 100% lors de leur importation en Chine. Le Canada est l'un des principaux producteurs mondiaux de canola, une plante utilisée pour fabriquer de l'huile de cuisson, des biocarburants et des aliments pour animaux, et la Chine est l'un de ses plus grands clients. Les représentants de la branche canadienne craignent un effet «dévastateur» pour les agriculteurs.

Produits bio

Après des discussions approfondies entre Bio Suisse, les producteurs, les coopératives agricoles et les minoteries, une évolution du système de paiement à la protéine a été décidée en mars, qui sera déjà applicable pour la nouvelle récolte 2025.

Les modifications sont mineures et le principal changement, à savoir le relèvement de la teneur minimale en protéines, avait déjà été annoncé lors de la publication des prix indicatifs pour la récolte 2024. Cette réforme du barème de rémunération reste néanmoins une étape importante pour que les acteurs de la branche trouvent des solutions communes.

La teneur minimale en protéines pour que le blé soit classé comme panifiable est passée à 11%; de l'avis des meuniers, cette mesure (intermédiaire) est juste et nécessaire. Parallèlement, la fourchette de la zone neutre a été réduite et le montant des suppléments et des déductions a été revu à la hausse afin de mettre l'accent sur la qualité. Les producteurs bio sont ainsi davantage incités à accroître la teneur en protéines des céréales, ce qui répond aux besoins de la chaîne en aval – minoteries, boulangeries, consommateurs.

Blé dur

Les exportations canadiennes de blé dur ont dépassé les attentes depuis le début de la saison, et il est légitime de se demander si elles peuvent se poursuivre ainsi. Des stocks plus faibles que la moyenne à long terme seront disponibles pour faire la transition entre les récoltes; ils pourront être utilisés pour des ajustements qualitatifs ou quantitatifs.

Les effets de la guerre commerciale initiée par les États-Unis pourraient également avoir une incidence sur les décisions de semis des producteurs de blé dur canadien ainsi que sur les exportations. Les minoteries américaines ont effectué des importations préventives.

La Direction générale
Swissmill